

le 28 novembre 2019 à 10h00 (heure de Cotonou : TU +1) **AVIS À MANIFESTATION
D'INTÉRÊT
(SERVICE DE CONSULTANTS)**

REPUBLIQUE DU BENIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Secteur : **Energie/Electricité**

Référence de l'accord de financement : **Prêt N° 2000200004552**

N° d'Identification du Projet : **P-BJ-FA0-007**

1. Le Gouvernement de la République du Bénin *a reçu* un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Electrification Rurale (PERU), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce *prêt* pour financer le contrat pour la mission de contrôle et de surveillance des travaux du Volet 2 du projet PERU, relatifs à la construction de réseaux électriques dans 100 localités rurales.
2. Les prestations du Consultant consistent à appuyer l'Agence d'exécution du projet dans la direction de la supervision de l'exécution des marchés des travaux, l'ordonnancement, la coordination et les contrôles, les essais et réception au cours de la fabrication des équipements, la surveillance des travaux sur les sites, la coordination et la supervision des essais de réception et de mise en service et l'assistance pendant la durée de la garantie et la revue des études de faisabilité de futurs projets prévues dans le cadre du projet.
3. L'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME), Agence d'exécution du projet, invite au nom du Gouvernement du Bénin, les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, *Edition octobre 2015*, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessus indiqué au point 6, aux heures suivantes : de **08h à 12h30 et de 15h à 18h30 (heure de Cotonou : TU +1)**.
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus indiqué au plus tard le 17 janvier 2020 à 10h00 (heure de Cotonou : TU +1), et porter expressément la mention « *[Mission de contrôle et de surveillance des travaux du Volet 2/Electrification de 100 localités rurales]* »

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise
d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie sis à Fidjrossè, VONS HOUDOU
ALI, en face du siège de l'Université UPIB, 2ème étage, Bureau 31**

Cotonou, Bénin

Téléphone : (+229) 64338282/61342477

Courriel : doficam@yahoo.fr

sylfokor2@yahoo.fr

ayodab2004@yahoo.fr